

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	« Fontiers-Cabardès : Village-Jardin, perle verte de la Montagne Noire »
Nom du Porteur de projet	Mairie de Fontiers-Cabardès
Structure Juridique du Porteur de projet	Commune
Nom du GAL	GAL du Pays Carcassonnais

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	54 958,93€
Montant FEADER	28 967,12
Nom des cofinanceurs	SYADEN 15 000€

INTRODUCTION DU PROJET

Fontiers-Cabardès, à 30 minutes de Carcassonne dans la partie élevée de la Montagne Noire, est connu des Audois sous le terme de « Perle verte » : un climat de montagne avec une végétation de terre de bruyère, atypique du territoire du Pays Carcassonnais, de nombreuses sources présentes dans le village (fontaines, lavoirs, rigoles...) et un lieu de villégiature pour les citadins.

Séduits par l'action de Chedigny, 1^{er} Village-Jardin remarquable de France avec comme spécificité « les roses », et pouvant bénéficier des fonds européens LEADER pour concrétiser leur volonté de devenir le 2^{ème} village-jardin remarquable de France, la commune a déposé un dossier leur permettant d'acquérir 6000 plantes adaptées au territoire (les plantes de terre de bruyère), de changer l'éclairage public datant des années 70 pour une économie substantielle et une amélioration esthétique, une signalétique sur le patrimoine naturel et bâti réparti sur le village à travers un circuit de promenade.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

"Création d'un village-jardin à Fontiers Cabardès, Perle verte de la Montagne Noire"

Finalité : Développer l'économie touristique en faisant de Fontiers-Cabardès "le village-jardin du Pays de Carcassonne grâce à son patrimoine paysager et bâti en vue d'accroître son activité touristique et améliorer l'unité du village autour de son identité : l'eau, la pierre, la forêt.

Objectifs : 1/ développement économique du village et de son territoire 2/ renforcement du tissu social. 3/amélioration et protection de l'environnement végétal et architectural avec une action pédagogique envers le public. 4/- développement environnemental et culturel

Faire de Fontiers Cabardès, LE village-jardin remarquable du Pays de Carcassonne grâce à son patrimoine architectural (église avec retable, vestiges châteaux 16e, tour de l'horloge, fontaines, lavoirs...) à son patrimoine naturel (Bosquet dessiné par André Le Nôtre, particularités propres à ce territoire par rapport à la Montagne Noire et aux Cévennes: terre de bruyère et grosse différence de température avec la plaine pendant l'été: pas de canicule!), à sa situation géographique (proximité de Carcassonne et des sources du Canal du Midi (3kms: prise d'Alzeau) et à sa situation économique (2 restaurants, des professions libérales, 2 producteurs de fromages, 1 potier, gîtes et chambres d'hôtes, 1 épicerie... et un golf Lacoste en projet depuis 10 ans mais qui est toujours d'actualité avec un PLU finalisé en 2020).

Mise en œuvre :

Une 1^{ère} vague de plantation a eu lieu en décembre 2018 en intégrant la population lors d'une journée festive et laborieuse, la seconde et dernière vague aura lieu en novembre et décembre 2019 pour finaliser la partie végétalisée. Entre ces 2 grands moments, l'équipe municipale a continué de planter avec l'aide de la Pépinière départementale de l'Aude, du Lycée agricole Charlemagne à Carcassonne (CFPPA de Narbonne et Carcassonne), et des élèves de l'école municipale qui ont créé une jardinière dans le cœur de village et dessiné les pictogrammes pour la signalétique des parcours.

La commune a aussi obtenu le prix d'encouragement au concours des Villages fleuris dès leur 1^{ère} demande !

Le changement d'éclairage dans le cœur du village historique aura lieu en novembre 2019. En même temps, un partenariat entre la Mairie et les élèves du collège Antoine Courrière de Cuxac Cabardès s'est concrétisé à travers la rédaction du contenu patrimonial et historique de la signalétique de la boucle de promenade à travers le bourg et du sentier de randonnée autour du village.

Ce village de **515 habitants** qui se prêtait parfaitement à ce type de projet par son environnement paysager, associatif et patrimonial, n'aurait pu concrétiser ce dossier sans l'aide financière de LEADER.

L'animation du LEADER a été primordiale : identification du village de Chedigny et de sa labellisation, visite et rencontre sur place des élus et des associations, pédagogie envers les élus pour expliquer la démarche qui a donné envie au Maire et à la Conseillère municipale à la Culture et à l'Environnement d'effectuer aussi le déplacement, pédagogie envers les associations pour toucher la population, valorisation sur les réseaux sociaux de la mise en œuvre et coordination avec l'élue chargée du patrimoine.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

INNOVANT :

- Sa finalité : 2^{ème} village-jardin remarquable de France (1^{er} pour le sud de la France !).
- Sensibilisation à l'environnement dans sa globalité (électricité publique, importance de l'eau et de la nature y compris dans les zones d'habitation, au patrimoine architectural tant grandiose (église) que vernaculaire (fontaines) et au patrimoine immatériel historique) envers la population et les scolaires.
- lien harmonieux entre des secteurs traditionnellement éloignés : développement économique, patrimoine, éducation, vie sociale.
- Coopération entre plusieurs acteurs : mairie, associations, habitants, école municipale, syndicat d'énergie (SYADEN), Pépinière départementale, Collège Antoine Courrière, Lycée agricole Charlemagne Carcassonne, CAUE, DRAC, ABF, FNASSEM.
- Projet avec une vision à moyen terme (2 ans de réalisation) pour une finalité à long terme : labellisation « Village-jardin remarquable » où les élus qui ont lancé ce projet savent qu'ils ne seront peut-être plus élus pour en retirer les honneurs.

En lien avec la stratégie du programme LEADER du Pays Carcassonnais :

Orientations stratégiques LEADER :

Un développement économique solidaire et une dynamique du "Vivre ensemble".

Objectifs stratégiques :

Structurer l'offre du territoire à travers la modernisation des filières économiques et Renforcer le lien rural/urbain.

Objectifs opérationnels :

Permettre la montée en gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en oeuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques.

Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante.

Renforcer le développement économique local à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial (tourisme, activités de pleine nature...).

Type et description des opérations:

Valorisation de l'identité du territoire à travers son patrimoine: valorisation et animation du patrimoine bâti remarquable, appui au développement d'équipements valorisant le patrimoine.

Transfert de ce projet à d'autres GAL :

Il est souhaitable que d'autres GAL s'emparent de ce projet pour le réaliser sur leur territoire afin de créer un réseau national dense et percutant répondant aux 3 premières préoccupations de la population envers leurs élus locaux soit le respect de l'environnement, le développement économique et la propreté des villages (sondage 2019 « Voix des Territoires »).

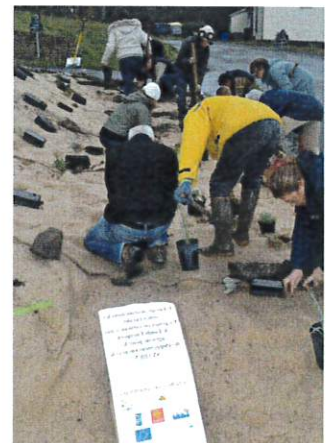
Une bonne piste pour un projet de coopération inter-GAL ?

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Présentation du projet par les élus et le GAL aux Associations du village : 16 mai 2018



1^{ère} journée de plantation avec les élus, employés municipaux et habitants : 2 décembre 2018



Cela est 450 arbres plantés dans le cadre de la Semaine de la Forêt en Occitanie. Le projet est financé par le Groupe d'Action Locale du Pays Carcassonnais avec des financements européens. L'association de la commune de Carcassonne est partenaire de ce projet. Plus d'infos sur le site de la commune de Carcassonne.



2772 personnes atteintes

502 personnes atteintes

Donner la publication

30 likes • 1 commentaire • 1 partage

Tamara Rivet Suprie



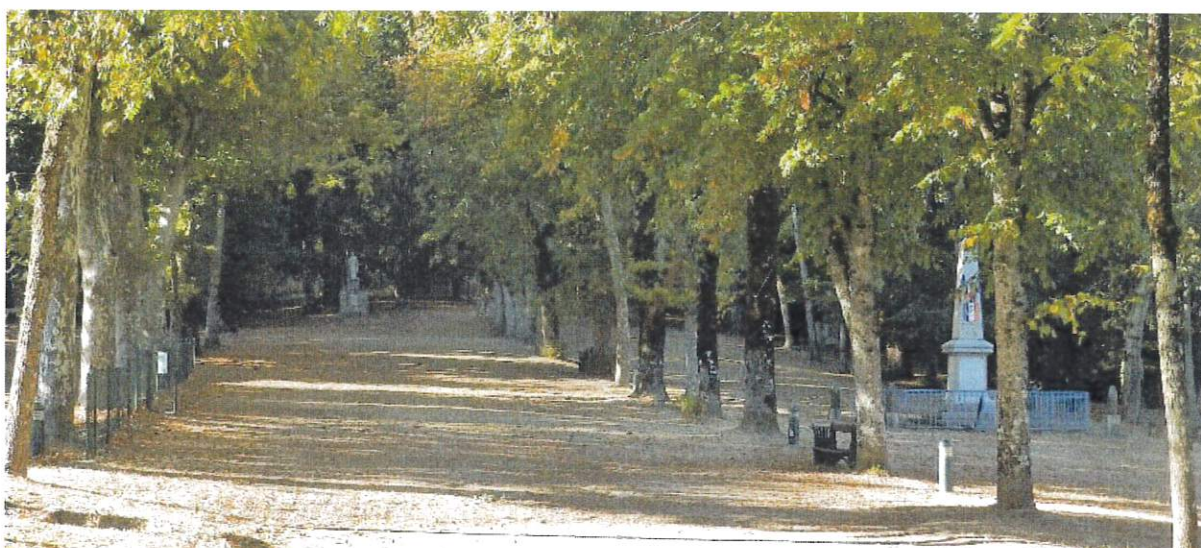
Communication sur la page Facebook « Pays de Carcassonne » avec 2772 personnes atteintes 😊

Le Village :





Une des fontaines et rigoles du Village



Bosquet André Le Nôtre, ami de Pierre Paul Riquet qui a aussi séjourné dans ce village.

